

Réf: Dossier 327674

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE COMMERCIALE IMMOBILIERE ZEN » en abrégé «
SCI-ZEN »

Siège ABIDJAN Songon, Kossihouen, PK 44, Lot
1137, Ilot 115, Lot 1137, Ilot 115

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Juil 2024, et enregistrés à ABOO le 10 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE COMMERCIALE
IMMOBILIERE ZEN » en abrégé « SCI-ZEN »

Objet : - L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- La gestion de biens immobiliers ;
- L'intermediation dans les domaines du foncier et de l'immobilier ;
- Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Songon, Kossihouen, PK 44, Lot 1137, Ilot 115, Lot 1137, Ilot 115

Dirigeant(s) M IZE HENRY LOPEZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06580 du 24/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45088/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

